

DANS CE NUMÉRO



Priorité à la
ligne bleue p. 3



Protégeons nos
arbres p. 4



Un nouveau bac
de recyclage p. 4



La bibliothèque
sur Facebook p. 5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

VOLUME 1 N° 2 AUTOMNE 2012

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard

La Fête du citoyen toujours aussi rassembleuse !



La Fête du citoyen porte vraiment bien son nom. Environ 12 000 personnes ont participé aux nombreuses activités proposées le 9 septembre dernier, au parc Wilfrid-Bastien, ce qui en fait encore une fois un très grand succès.

Comme d'habitude, l'épluchette de blé d'Inde, la grande roue, la pêche dans l'étang, le bingo, la balade en mini-train, la mini-ferme, les structures gonflables et la *Place aux mille et un services* ont plu aux citoyens de tous âges, quelle que soit leur origine ou leur langue.

Nul doute aussi que la nouvelle attraction, les *bumper balls*, a fait rire tant les joueurs de soccer que les spectateurs. Il faut dire que voir des joueurs dans des bulles rebondir les uns sur les autres a donné lieu à des scènes cocasses.

Un grand spectacle bien relevé donné par *Famous live band* a évidemment clôturé cette journée festive en beauté. L'arrondissement vous donne rendez-vous l'an prochain.

Vous trouverez en page 3
d'autres photos de la journée.

Programme triennal d'immobilisations 2013-2015

Des investissements de 19 M\$

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) que l'arrondissement de Saint-Léonard a présenté pour 2013, 2014 et 2015 prévoit des investissements totaux de 19 M\$, dont 6,5 M\$ dès 2013.

La ventilation de ces investissements pour l'année 2013 s'établit comme suit :

- 2 200 000 \$ – réfection de rues et de trottoirs;
- 950 000 \$ – réfection de l'éclairage de rue et enfouissement de fils du réseau électrique;
- 1 600 000 \$ – agrandissement et réaménagement de l'aréna Martin-Brodeur (financement de ce projet évalué à 12 M\$ complété par la Ville de Montréal);
- 550 000 \$ – réfection des bâtiments communautaires;
- 425 000 \$ – amélioration des parcs et des terrains de jeux;
- 675 000 \$ – remplacement de véhicules et d'équipements;
- 100 000 \$ – acquisition de matériel informatique.



L'agrandissement et la modernisation de l'aréna Martin-Brodeur représenteront le principal projet d'investissement de l'arrondissement de Saint-Léonard en 2013.

« Nous continuerons avec ce PTI à favoriser les investissements qui contribuent à préserver et à enrichir notre patrimoine collectif. Les travaux d'amélioration et de mise aux normes de nos bâtiments et de nos installations ainsi que de réfection de nos rues et de nos trottoirs demeurent donc des priorités pour notre bel arrondissement. Nous jouissons déjà à Saint-Léonard d'une qualité de vie exceptionnelle et ces nouveaux investissements auront certes encore un impact positif sur le quotidien de la population », fait valoir M. Michel Bissonnet.



Michel Bissonnet

MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Vous avez été plus de 12 000 le dimanche 9 septembre dernier à participer à notre traditionnelle Fête du citoyen au parc Wilfrid-Bastien. Cette participation massive témoigne bien sûr du succès retentissant que connaît cette grande fête familiale, année après année.

Cet événement festif nous permet aussi de constater et d'apprécier toute la chance que nous avons à Saint-Léonard de pouvoir vivre en harmonie. Car comme son nom l'évoque si bien, la Fête du citoyen est la fête de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Saint-Léonard, quel que soit notre âge, notre origine ou notre culture.

En nous rencontrant et en fraternisant à l'occasion de cette fête annuelle et en nous côtoyant et en cohabitant dans la vie de tous les jours, nous avons réussi, toutes et tous ensemble, à développer non seulement un fort sentiment d'appartenance à Saint-Léonard, mais également à prendre notre place dans le grand ensemble montréalais. Cela nous a aussi permis d'entretenir une grande solidarité et d'envisager avec confiance l'avenir de notre collectivité.

Saint-Léonard est reconnu depuis longtemps comme un milieu de vie agréable, harmonieux, paisible et sécuritaire. C'est une réalité dont nous sommes très fiers et, soyez assurés, que mes collègues du conseil, Lili-Anne Tremblay, Mario Battista, Dominic Perri, Robert L. Zambito, et moi sommes toujours résolument déterminés à travailler avec la direction, les gestionnaires et les employés de l'arrondissement, pour enrichir ce précieux héritage collectif et perpétuer cette heureuse tradition d'excellence.

Vive Saint-Léonard ! Belle saison d'automne à vous toutes et vous tous !

Parc Ladauversière Un nouveau circuit d'entraînement



Depuis la mi-septembre et jusqu'à la tombée des premières neiges, les Léonardois, tout particulièrement les personnes âgées, disposent d'un circuit d'entraînement extérieur au parc Ladauversière qui comporte une douzaine de stations aménagées le long des sentiers.

Ce circuit permet aux aînés de travailler leur tonus musculaire, leur cardio et leur équilibre. Les aînés pourront donc garder la forme, améliorer leur condition physique, combattre la sédentarité et l'isolement et développer de nouveaux liens d'amitié.

Représentant un investissement de 56 970 \$, ce circuit a pu bénéficier d'un financement provenant de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* du gouvernement du Québec et du *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP)* de la Ville de Montréal.

Relocalisation de la Division de l'urbanisme et de la Section de la qualité du milieu

Le mois dernier, les employés de la Division de l'urbanisme et de la Section de la qualité du milieu ont quitté leurs locaux du 7800, rue de la Salette, pour s'installer au 8380, boulevard Lacordaire, dans un local du Centre communautaire Leonardo da Vinci vacant depuis la fermeture du point de service de la Cour municipale de Montréal. Cette nouvelle localisation doit améliorer le service, en raison de la proximité avec la mairie d'arrondissement.

Les citoyens doivent cependant se présenter au bureau Accès Saint-

Léonard, soit au 8400, boulevard Lacordaire, pour accéder à ces deux services, pour une demande de permis, par exemple.

Tout en donnant son aval à un nouveau bail d'une durée de neuf ans, pour le 8380, boulevard Lacordaire le conseil d'arrondissement a convenu aussi de modifier le règlement de zonage de la zone communautaire dans laquelle se trouve le Centre communautaire Leonardo da Vinci de façon à y retirer certains usages autorisés essentiellement commerciaux.

Des travaux de réfection dans cinq rues

Grâce à un budget additionnel de 2,6 M\$ reçu de la Direction des transports de la Ville de Montréal, l'arrondissement de Saint-Léonard procédera, cet automne, à de nouveaux travaux de réfection pour accélérer la remise à niveau de son réseau routier.

Ces travaux auront lieu sur la rue Arthur-Péloquin entre Viau et Jarry, la rue d'Abancourt entre Jean-Talon et de Paisley, la rue Louis-Sicard entre Lange-lier et Péguy, la rue de Renty entre Lacordaire et Mance, et la rue de Vannes entre Valombre et Bourdaloue. Ils s'ajoutent à ceux qui ont déjà été réalisés plus tôt cette année sur le réseau routier de l'arrondissement.

L'arrondissement réalisera aussi cet automne des travaux de réfection de trottoirs, principalement à des endroits où le trottoir a été endommagé par un bris d'aqueduc, par la reconstruction d'un branchement d'eau ou d'égout, ou encore par la construction ou l'agrandissement d'une entrée charretière. Un budget d'environ 230 000 \$ a été dégagé à cette fin.

La Fête du citoyen en images



Gilles Rainville CGA, MBA

DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Mesdames, Messieurs,

À Saint-Léonard, nous administrons les finances publiques avec beaucoup de rigueur et de prudence et nos choix budgétaires sont continuellement orientés vers les besoins des citoyens. Le budget que la Direction de l'arrondissement a préparé pour 2013, et auquel le conseil d'arrondissement vient de donner son approbation, témoigne une fois de plus de cette réalité.

Le budget 2013 de l'arrondissement de Saint-Léonard s'élève à 42 891 300 \$, en hausse de 1,5 % comparativement au budget 2012 qui était de 42 275 700 \$. Cette légère hausse permettra notamment de financer l'accroissement de la rémunération pour un montant de 233 600 \$ ainsi que l'accroissement des autres postes de dépenses pour un montant de 382 000 \$.

Aussi, pour couvrir toutes les dépenses et atteindre l'équilibre budgétaire, l'arrondissement de Saint-Léonard disposera, pour 2013, de transferts de la Ville de Montréal de 35 997 200 \$, de revenus locaux de tarification de 2 019 900 \$, et de revenus provenant de la taxe relative aux services de 4 874 200 \$, incluant une somme de 3 466 100 \$ liée à la décision de l'Administration centrale de céder aux arrondissements un espace fiscal équivalent à 5 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière.

Ce transfert fiscal – et il est important de le noter – aura toutefois un effet nul sur les taux de taxation, car il est en effet épongé par une diminution équivalente du taux de la taxe foncière générale.

Tout comme pour les membres du conseil, je suis convaincu que ce budget, même s'il a été élaboré dans un contexte encore difficile, nous permettra de maintenir la qualité des services de proximité que l'arrondissement se doit d'offrir aux citoyens de Saint-Léonard. Et soyez assurés que la Direction de l'arrondissement et que l'ensemble de nos gestionnaires et de nos employés y consacreront, comme toujours, tous leurs meilleurs efforts.

Projet de prolongement de la ligne bleue du métro

Prise de position pour l'axe de la rue Jean-Talon



Lors de la consultation sur les options de tracé du projet de prolongement de la ligne bleue du métro, pour la portion qui traverserait Saint-Léonard, le conseil d'arrondissement a demandé à la Société de transport de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport de prioriser l'axe de la rue Jean-Talon plutôt que celui de la rue Bélanger. Le conseil a souligné que cet axe viendra appuyer tous

les efforts déployés ces dernières années pour densifier et dynamiser cette artère.

Parmi les raisons invoquées, l'arrondissement a mis de l'avant le fait que la rue Jean-Talon dispose de terrains qui se prêteraient facilement à l'implantation de stations de métro et offre encore plusieurs sites potentiels de développement résidentiel et commercial d'envergure qui attireraient davantage les

promoteurs s'ils étaient desservis par le métro à proximité. De plus, la rue Jean-Talon constitue un pôle commercial très achalandé. Le métro faciliterait l'accessibilité de ce pôle et allègerait la circulation pour la rendre encore plus sécuritaire.

Cette demande de priorisation de l'axe Jean-Talon a fait l'objet d'une résolution du conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire de juillet dernier.

Nouvelles tours d'éclairage au parc Pie-XII

Un montant de près de 400 000 \$ sera investi, cet automne, pour l'installation de nouvelles tours d'éclairage pour les terrains sportifs du parc Pie-XII (5200, boulevard Lavoisier).

Ce nouvel éclairage permettra de prolonger les heures d'utilisation des terrains sportifs, principalement pour les membres de l'Association du baseball mineur de Saint-Léonard.

Cette dépense sera assumée à parts égales par l'arrondissement de Saint-Léonard et par la Ville de Montréal dans le cadre du *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP)*.

Rappel relatif à l'installation des abris saisonniers

À Saint-Léonard, les abris saisonniers sont autorisés uniquement à partir du 15 octobre, et ce, même si le froid prenait d'avance ses lettres de noblesse ! Les contrevenants s'exposent à des amendes de 200 à 400 \$, auxquelles s'ajoutent des frais de cour.

Seules les structures constituées d'une charpente métallique tubulaire recouverte d'au plus deux matériaux non rigides sont permises, à partir de cette date.

Abonnez-vous à L'Info-clic

Pour être encore mieux informé de tout ce qui touche à la vie municipale de votre arrondissement, abonnez-vous à l'Infolettre de Saint-Léonard, qui s'appelle *L'Info-clic*.

Cet outil de communication électronique est envoyé régulièrement à toutes celles et à tous ceux qui s'inscrivent par courriel.

Pour le recevoir, il suffit de vous rendre sur notre site Internet et de cliquer sur l'encadré Infolettre.

L'Info-clic compte actuellement 450 abonnés. Si ce n'est pas déjà fait, nous espérons vous compter bientôt parmi nos abonnés.

Immeubles de huit logements et moins

Un nouveau bac de recyclage de 67 litres

En un an, notamment en raison de l'implantation des bacs roulants à Saint-Léonard, le tonnage de matières recyclées a fait un bond notable. Le taux de récupération des matières recyclables est passé de 40 % en 2010 à 44 % en 2011 ! Les Léonardois recyclent davantage, c'est incontestable. Et certains petits commerces y participent maintenant également ! L'arrondissement tient à féliciter les citoyens et les commerçants de leurs efforts de recyclage et invite les résidents habitant dans des immeubles de huit logements et moins qui ne peuvent pas utiliser le grand bac roulant à emboîter le pas. Comment ? En vous procurant le nouveau bac de recyclage de 67 litres. Muni d'un couvercle avec loquet et facile à manipuler dans les

escaliers, il devrait vous permettre, à vous aussi, de pouvoir recycler davantage. Les commerces et les institutions qui voudraient participer à cette collecte doivent contacter l'Écoquartier de Saint-Léonard pour vérifier leur admissibilité, s'inscrire sur la liste et se procurer par la suite leur propre bac roulant. Rappelons qu'il suffit de déposer, pêle-mêle dans le bac, le papier et le carton, le verre (mais pas la vitre brisée), le plastique (tous sauf le n° 6) et le métal. La collecte sélective a lieu chaque vendredi.

Tous ces efforts de recyclage ne sont pas vains. Diminuer les matières acheminées au site d'enfouissement contribue à protéger notre environnement et à protéger nos ressources.



Renseignements : 311, bureau Accès Saint-Léonard ou Écoquartier de Saint-Léonard au 514 328-8444, ou ecoquartiersaintleonard.org

Collectes automnales de feuilles mortes

Ne jetez pas les feuilles mortes avec les ordures ménagères, l'arrondissement les ramassera les mercredis 24 et 31 octobre, 7 et 14 novembre. Il est interdit, par conséquent, de les pousser dans la rue. Nous vous invitons à les récupérer dans des boîtes de carton, des sacs en papier ou un récipient réutilisable en métal ou en plastique rigide, muni de poignées ou d'anse et sans couvercle. **Les sacs en plastique sont désormais interdits.**



Ces feuilles seront transformées en compost. Ce dernier sera utilisé pour les aménagements paysagers publics ou distribué gratuitement, au printemps prochain, aux citoyens.

Participer à ces collectes diminue d'autant la quantité de matières acheminées aux sites d'enfouissement. Une action bénéfique pour notre environnement !

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/info-collectes

Protégeons et enrichissons notre patrimoine arboricole

L'arrondissement de Saint-Léonard tient une fois de plus à sensibiliser ses citoyens à l'importance de protéger et d'enrichir le patrimoine arboricole.

Même si l'arrondissement est bien pourvu en parcs et en espaces verts, Saint-Léonard a cependant un trop faible nombre d'arbres matures à grand déploiement sur son territoire. C'est pourquoi Saint-Léonard se situe au dernier rang des 19 arrondissements de Montréal au niveau de l'indice de canopée, un indicateur important dans la lutte contre les îlots de chaleur.

De plus, l'agrile du frêne, cet insecte ravageur qui s'attaque aux frênes, pourrait menacer et faire perdre à l'arrondissement jusqu'à 8 % des arbres de son territoire, ce qui constituerait un autre coup dur pour le patrimoine arboricole.

Pour remédier à cette situation et accroître son indice de canopée, l'arrondissement entend donc procéder à la plantation de 1 500 arbres sur le domaine public au cours des cinq prochaines années.

Les citoyens sont aussi invités à planter des arbres sur leur propriété. Les arbres permettent notamment de créer de l'ombre pour se rafraîchir en été. Les arbres aident aussi à réduire l'impact des gaz à effet de serre (absorption du CO₂)



et à limiter l'érosion en retenant les sols. Ils peuvent même atténuer les bruits et les mauvaises odeurs.

Et n'oublions pas non plus que toute plantation d'arbres constitue un legs bénéfique pour les générations futures.

Nouveaux outils de communication

Pour sensibiliser davantage la population à la valorisation des arbres en milieu urbain, la Direction des affaires publiques et du développement communautaire de l'arrondissement de Saint-Léonard vient de produire deux nouveaux outils de communication sur les arbres.

Il s'agit d'un dépliant pour mieux comprendre le miellat et d'un dépliant pour démystifier les mythes liés à l'arbre et à ses racines. Ces dépliants peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'arrondissement ou être obtenus au bureau Accès Saint-Léonard.

L'environnement, c'est dans notre nature !

Vocation environnementale de nos neuf grands parcs

Les parcs Coubertin, Delorme, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Hébert, Ladauversière, Luigi-Pirandello, Pie-XII et Wilfrid-Bastien, soit les neuf grands parcs de Saint-Léonard, conserveront leur vocation environnementale. En effet, par résolution, le conseil d'arrondissement s'est engagé à empêcher tout développement ou construction incompatible avec cette vocation. Les citoyens profiteront donc encore longtemps des bénéfices de ces magnifiques espaces verts. Des atouts essentiels bien répartis sur le territoire qui contribuent à la qualité de vie des citoyens et à la lutte contre les îlots de chaleur !

Cette prise de position rejoint l'un des objectifs du *Plan local de développement durable 2011-2015* qui a été adopté en décembre 2011 et qui vise à favoriser le verdissement sur le territoire de l'arrondissement.

Une page Facebook pour la bibliothèque



La bibliothèque de Saint-Léonard profite de la **Semaine des bibliothèques publiques**, qui aura lieu du **20 au 27 octobre**, pour lancer sa page Facebook. Cette première présence de l'arrondissement de Saint-Léonard sur les réseaux sociaux permettra d'améliorer encore et toujours les liens qui unissent les citoyens et les services municipaux.

Suivez-nous en cliquant sur « J'aime » de la nouvelle page Facebook de la **Bibliothèque de Saint-Léonard**. Soyez à l'affût des activités qui se déroulent à la bibliothèque, des nouveautés, des suggestions de lecture tout comme des informations pratiques.

SAISON CULTURELLE 2012-2013

Aperçu des spectacles d'ici décembre présentés au Théâtre Mirella et Lino Saputo (8350, boul. Lacordaire)
La programmation complète de la Saison culturelle 2012-2013 est accessible en ligne à ville.montreal.qc.ca/st-leonard ou au bureau Accès Saint-Léonard (8400, boul. Lacordaire).

Théâtre

**DIMANCHE 4 NOVEMBRE,
À 19 h 30**

Annette



Des moments de la vie intense d'Annette croisent l'histoire du Québec de 1950 à 1980. 22 \$

Scène familiale

**SAMEDI 24 NOVEMBRE,
À 15 h**

Les Fables de la patère



Théâtre musical sans paroles pour les 4-9 ans 4 \$



**DIMANCHE 9 DÉCEMBRE,
À 19 h 30**

Noël 1933

Avec le Théâtre Exaltemp

Portrait d'un 24 décembre dans le quartier Saint-Henri en parlures et en chansons. 22 \$



Danse

**VENDREDI 14 DÉCEMBRE,
À 20 h**

Les 24 préludes de Chopin

Compagnie Marie Chouinard 13 \$

Pour les jeunes

Activités libres gratuites

Samedi-de-jouer

Chaque samedi
jusqu'au 1^{er} décembre,
de 13 h à 16 h 30.

Jeux récréatifs et sportifs libres

Pour les 8-12 ans

Écoles Alphonse-Pesant (4600, rue de Compiègne), Wilfrid-Bastien (8155, rue Colletterie) et La Dauversière (5485, rue Jean-Talon Est)

Pour les 13 à 16 ans

École Antoine-de-Saint-Exupéry (5150, boulevard Robert)

Ces activités libres se déroulent en présence de deux animateurs.

Jeux de consoles

Chaque samedi, de 10 h à 12 h,
pour les 8 à 12 ans

Chaque lundi, de 18 h à 20 h 30,
pour les 13 à 16 ans

Salle de visionnement de la bibliothèque de Saint-Léonard (8420, boulevard Lacordaire)



Soirée d'Halloween

Le mercredi 31 octobre, de 17 h 30 à 20 h 30, la roulotte des Matinées enfantines attendra les enfants déguisés au parc Delorme (6060, rue Honfleur) pour leur donner des bonbons.

De la bouche toute l'année

Activité de détente populaire par excellence des clubs de l'âge d'or de Saint-Léonard, la bocce peut maintenant être pratiquée toute l'année. Le Boulodrome du Centre Leonardo da Vinci réserve, chaque soir de semaine, une allée pour accueillir un club. Les aînés sont donc conviés à prendre leur carte de membre et à aller jouer dans un cadre convivial et amical.

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Robert L. Zambito

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Est



Lili-Anne Tremblay

CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Est



Dominic Perri

CONSEILLER DE LA VILLE
District Saint-Léonard-Ouest



Mario Battista

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
District Saint-Léonard-Ouest



PROCHAINES ASSEMBLÉES

DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**Les lundis 5 novembre
et 3 décembre à 19 h.**

Rappelons qu'une période de questions du public est prévue au début de chaque séance du conseil d'arrondissement. Ces séances publiques ont lieu à la salle d'activités de la bibliothèque municipale, au 8420, boulevard Lacordaire.

En famille

PLAGES HORAIRES AUTOMNALES DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Activités libres gratuites

Jusqu'au 14 décembre

Patinage

Pour tous :

Le lundi, de 16 h à 17 h*

Le samedi, de 19 h 30 à 20 h 30**

40 ans et plus :

Les lundi, mercredi

ou vendredi, de 11 h 30 à 12 h 30*

Hockey

Pour tous :

Le mercredi, de 16 h à 17 h*

* Aréna Martin-Brodeur

** Aréna Roberto-Luong

Activités libres payantes

Jusqu'au 21 décembre

Badminton

Pour tous :

Du lundi au vendredi,
de 19 h à 22 h

Coûts : 50 \$ par an pour les résidents,

100 \$ par an pour les non-résidents

École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry



Louez le stade Hébert

Vous cherchez un local pour la tenue d'activités sportives ou événementielles dans l'arrondissement : louez le stade Hébert. Disposant d'un dôme et d'une surface synthétique de haut niveau, le stade est le lieu idéal même pendant la saison hivernale. Le tarif varie selon la surface occupée.

Renseignements et réservations :

514 729-2708

domehebert@sodem.net

Volume 1 • N° 2 • AUTOMNE 2012

Le Léonardois est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 33 300 exemplaires

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1183-8612

Réalisation et production: Direction des affaires publiques et du développement communautaire, Division des relations avec les citoyens et des communications.



Message from the Mayor

My fellow citizens,

On September 9th, more than 12,000 of you attended our traditional Citizen's Celebration at Wilfrid-Bastien Park. This large turnout attests to the resounding success, which this large family celebration enjoys year after year.

This festive event is consistent with the image of our fine community — a community proud of its identity and rich cultural diversity. By coming together at this event and cohabitating in our daily lives, we have succeeded, regardless of our age, origin or culture, to develop a strong feeling of belonging to Saint-Léonard, while assuming our place in mega-Montréal. This has also enabled us to maintain our solidarity and approach the future of our community with confidence.

Saint-Léonard has long been recognized for its safe, pleasant, peaceful and harmonious living environment. A reality of which we can rightfully be proud, it is also one that I and my colleagues on Council are determined to preserve in collaboration with the municipal administration.

Let's hear it for Saint-Léonard! And have a wonderful fall season!

Michel Bissonnet

Mayor of the Borough of Saint-Léonard

Member of the Executive Committee of the Ville de Montréal

Relocation of the Urban Planning Division and Environmental Quality Section

Note that employees of the Urban Planning Division and Environmental Quality Section have moved from their former home at 7800 De la Salette Street to 8380 Lacordaire Boulevard, now occupying premises at the Leonardo da Vinci Community Centre. This new location improves service, as it is closer to the borough's town hall. However, citizens must go to the offices of Accès Saint-Léonard at 844 Lacordaire Boulevard to access these two departments, for a permit application, for example.

Project to extend the metro's blue line Favouring the Jean-Talon Street axis

During the consultation on route options for the extension of the metro's blue line through Saint-Léonard, the

borough council asked the Société de transport de Montréal and the Agence métropolitaine de transport to opt in favour of the Jean-Talon rather than the Bélanger Street axis. The Council noted that this axis would support the many efforts made in recent years to enhance the density and vitality of this artery.

In fact, Jean-Talon Street has plots of land that would easily lend themselves to the implementation of the metro and still has several sites that could accommodate major residential and commercial developments, in addition to being a high-traffic commercial hub. The metro would facilitate access to this hub and lighten traffic, making access safer than ever.

Messaggio del sindaco

Care concittadine,

Cari concittadini,

Lo scorso 9 settembre eravate più di 12.000 al Parc Wilfrid-Bastien per partecipare alla nostra tradizionale Festa del Cittadino. Una presenza così numerosa conferma in modo spettacolare, anno dopo anno, quanto sia grande la popolarità di questa festa familiare.

È un evento festivo che dà l'immagine della nostra comunità, una comunità orgogliosa della sua identità e ricca della propria identità culturale. Fraternizzando in eventi simili e vivendo insieme la vita di tutti i giorni, al di là di ogni considerazione di età, origine e cultura, riusciamo a sviluppare un profondo senso di appartenenza a Saint-Léonard pur occupando il posto che ci spetta nel gran contesto montrealese. Col risultato di alimentare una grande solidarietà e di guardare fiduciosi al futuro della collettività.

Saint-Léonard è da sempre riconosciuto per il suo ambito di vita piacevole, armonioso, sereno e sicuro. Privilegi che tanto io quanto i miei colleghi del Consiglio, in sintonia con l'amministrazione municipale, siamo particolarmente determinati a salvaguardare per sempre.

Lunga vita a Saint-Léonard e, avoi tutti, l'augurio di una splendida stagione autunnale!

Michel Bissonnet

Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard

Membro del comitato esecutivo Ville de Montréal

Nuova sede della Divisione dell'Urbanismo e della Sezione della Qualità ambientale

Si rende noto che il personale della Divisione dell'Urbanismo e della Sezione della qualità ambientale si è trasferito dal 7800 rue de la Salette all' 8380 boulevard Lacordaire, in un locale del Centro comunitario Leonardo da Vinci. La nuova sede avrà l'effetto di migliorare il servizio grazie alla vicinanza del municipio d'arrondissement. Comunque, i cittadini dovranno presentarsi all'ufficio Accès Saint-Léonard all' 8400 boulevard Lacordaire- per accedere ai due servizi (per una richiesta di permesso, per fare un esempio).

Progetto di prolungamento della Linea Blu della metro

Presenza di posizione relativa all'asse della rue Jean-Talon

Durante la consultazione sulle opzioni del tracciato del progetto di prolungamento della Linea Blu della metro,

relativo alla porzione che dovrebbe attraversare Saint-Léonard, il Consiglio di Arrondissement ha chiesto alla Société de transport de Montréal e all'Agence métropolitaine de transport di dare priorità all'asse della rue Jean-Talon invece che a quello della rue Bélanger. Il Consiglio ha fatto notare che questo asse contribuirebbe a sostenere tutti gli sforzi compiuti negli ultimi anni per dare densità e dinamismo a questa arteria.

Effettivamente, la rue Jean-Talon dispone di terreni adatti alla venuta della metro e offre, inoltre, svariati siti per un eventuale sviluppo residenziale e commerciale di rilievo. Oltretutto costituisce un'area commerciale molto frequentata.

La metro faciliterebbe l'accessibilità all'area e snellirebbe il traffico rendendolo al tempo stesso ancor più sicuro.